

Courriers entre le 11 juillet et le 11 septembre 1960 Affranchissement en timbres du Congo Belge non surchargés

Par Philippe Lindekens

Les timbres du Congo Belge non surchargés furent employés en RDC après l'indépendance, tolérés ou admis mais en tout cas jamais taxés pour hors cours. Certaines valeurs dont les Masques furent encore mises sur courrier jusqu'en 1966.

The unoverprinted stamps of Belgian Congo were used in the DRC after independence, tolerated or accepted but in any case ever charged for out of use. Some values whose Masks issue was even put on cover until 1966.

Les séries concernées sont :

- Série « Jeux Olympique » de mai 1960
- Série « CCTA » de février 1960
- Série « Madone » de décembre 1959
- Série « animaux » d'octobre 1959
- Série des 5 Rois « cinquantenaire du Congo Belge » de juillet 1958
- Voire encore de séries plus anciennes.
- Série « Fleurs » de 1952

Dans le cas de l'Etat du Katanga, les séries que nous avons recensées, employées seules ou en affranchissement mixte avec des surchargés CONGO sont :

- Série « Madone » de décembre 1959
- Série « animaux » d'octobre 1959
- Série des 5 Rois « cinquantenaire du Congo Belge » de juillet 1958
- Série « Fleurs » de 1952



Lettre par avion expédiée de Jadotville G le 20 juillet 1960 vers Nice / France.

Tarif : lettre internationale (5F / 20gr) + port avion vers Europe (3F / 5gr).

Affranchissement correct pour lettre avion de 10 gr – 3F & 8F Fleurs du Congo Belge non surch.

Les Congolâtres

Lettre par avion
expédiée
d'Elisabethville 1A le
28 juillet 1960 vers
Bruges.

Tarif : taxe combinées
vers la Belgique à 6.50
Fr /10gr.

Affranchissement en
timbres du Congo
Belge non surchargés:
1F Madone + 50c &
5F Animaux.



Lettre par avion expédiée de Jadotville G le 18 juillet 1960 à destination de Bruxelles où elle parvint le 20 juillet. Tarif: taxe combinées vers la Belgique à 6.50 Fr /10gr + 2.50 Fr par 5gr supplémentaire. Affranchissement correct à 16.50 Fr en timbres du Congo Belge non surchargés pour une lettre de 30 gr : 50c (5x) , 1F & 6.50F (2x) Animaux.

Les Congolâtres



Lettre expédiée d'Elisabethville 1L le 23 juillet à destination de Lubudi (Katanga).
 Tarif du 30.06.60 : lettre intérieure de 20 gr = 3.50 Fr affranchie par 40c Fleurs et 70c & 2.40F Masques.



Lettre par avion expédiée d'Elisabethville 1L le 31 juillet 1960 vers Bruxelles.
 Tarif : taxe combinées vers la Belgique à 6.50 Fr /10gr.
 Affranchissement correct avec 10c « Fleurs » & divers « Animaux » du Congo Belge.